



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 62609

Texte de la question

M. Jean-Pierre Michel appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'échelonnement indiciaire appliqué aux auditeurs de justice à l'issue de leur scolarité à l'Ecole nationale de la magistrature. Alors que les élèves de l'Ecole nationale d'administration sont nommés directement au troisième échelon dans leur grade d'affectation, les auditeurs de justice sont nommés seulement au premier échelon. Il lui demande donc de bien vouloir remédier à cette anomalie, les carrières des anciens élèves de l'ENM devant être comparables à celles de leurs camarades de l'ENA.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Michel](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62609

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3487